

# Procédure d'aide juridique en ligne...



## découvrons la démarche...

www.attf.asso.fr



## Expliquons la démarche

En tant qu'adhérent.e ATTF, tu bénéficies depuis janvier 2019 d'une aide juridique en ligne auprès de notre assureur professionnel de groupe, la SMACL Assurances. En suivant les étapes ci-dessous, tu vas pouvoir créer ton compte et avoir accès à l'aide juridique en ligne.

La procédure peut sembler un peu lourde au début, les étapes de validation étant nécessaires, ne te décourage pas, ça en vaut le coup !

### 1/ je crée mon compte



Connecte-toi sur smacl.fr

Va en haut à droite sur **«mon espace»** ---> **«créer un compte»** 

Choisis «une personne morale»

#### 21 je suis une personne morale

Renseigne le numéro de sociétaire de l'ATTF «75801/S»

et le code postal du siège social de l'ATTF «**86100**»

#### Renseigne ton adresse mail personnelle

Attends la réception d'un mail qui te confirme ta pré-inscription - **cette validation peut prendre jusqu'à 48h.** 



SMACL Assurances traite vos données personnelles. En savoir plus

Association des Techniciens Territoriaux de France / Association loi 1901

Siège social : 11 résidence André Raimbault - 86100 Chatellerault / SIRET : 431 671 742 00036 / TVA intracommunautaire FR54431671742

3/ je réceptionne mes identifiants par mail



Connecte-toi à nouveau sur smacl.fr

Va en haut à droite sur «mon espace» ---> «se connecter»

Renseigne ton identifiant et ton mot de passe

5/ je renseigne mes coordonnées

et personnalise tes identifiants

6/ j'accepte les conditions générales

en bas de page cocher le carré et valider





#### Nouveau délai de validation de près de 48h... Un peu de patience, on y est presque !

#### 8/ je me reconnecte pour validation définitive



Ton nom et ton numéro de téléassuré apparaissent ici.

Les références de l'ATTF apparaissent là.

9/ j'ai maintenant accès à...

